

Cacouna le 30 novembre 2005-11-30

06/05/11

L.E.V.C

Madame Maryse Pineau  
Gestionnaire de commission  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
160, rue Elgin, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

**Objet:**

Avis public

Évaluation environnementale du projet Énergie Cacouna

Échéance pour les commentaires sur l'étude d'impact environnemental

(7 décembre 2005).

Madame,

Le dépôt de l'étude d'impact environnemental du projet Énergie Cacouna présenté par TransCanada Pipelines et Pétro-Canada, soulève de nombreuses questions restées jusqu'ici sans réponse sur la réalisation des travaux, la mise en opération d'un terminal méthanier et le raccordement au gazoduc. L'arrivée de cette entreprise aura probablement des impacts sociaux non négligeable sur notre communauté et ses environs.

Voici mes interrogations sur le projet :

**Préambule :**

Un projet de port méthanier dans le bas-St-Laurent est indissociable du projet de gazoduc qui permettra le raccordement au réseau situé à environ 200 kilomètres de Cacouna.

Il est inconcevable, compte tenu de l'ampleur du projet et de ses répercussions, que le projet de port méthanier n'a pas inclus le projet de Gazoduc. D'ailleurs, le guide Canadien d'évaluation des incidences sur la Santé de Santé Canada dit : 1 « le transport par pipeline implique la possibilité d'une rupture de canalisation suivie par l'ignition possible du gaz relâché. Il existe donc un risque permanent que des personnes soient blessées ou tués si elles se trouvent à proximité du lieu de la catastrophe ». D'ailleurs, nous pouvons rajouté que le gazoduc passera probablement près d'environnement humain lors de sa construction.

**Question :**

Compte tenu de la nécessité d'un gazoduc pour le projet de port méthanier à Gros-Cacouna, et de la dangerosité de ce transport, pour quelle raison cette partie de projet n'est pas inclus dans l'étude d'impact d'énergie-Cacouna ?

Référence :  
Mise en contexte du projet  
Page 1-27

Préambule

Énergie Cacouna ont mentionné dans leur document qu'un terminal méthanier permettrait la distribution de gaz naturel dans certaines industries de la région. Par contre, aucune entente ne semble avoir intervenu entre Énergie-Cacouna et les entreprises de notre région, de plus, nous savons fort bien que Gaz Métro a l'exclusivité de la distribution de gaz au Québec. Il faut aussi souligner que le terminal méthanier sera selon votre analyse exploité pendant environ 40 ans.

Questions :

Alors, en sachant que le Bas-St-Laurent représente beaucoup plus un milieu agricole qu'industriel, est-ce qu'Énergie Caouna ou Gaz Métro serait vraiment intéressé à investir dans des infrastructure dispendieuse afin d'alimenter directement une poignée d'industrie qui représenterait une faible demande?

Est-ce que les deux refus essuyé au nord-est des Etats-Unis ne serait pas plus représentatif des endroits où le gaz naturel du terminal méthanier de Cacouna pourrait être exploité ?

Quelles entreprises, de la région du Bas-St-Laurent, serait intéressé à faire la conversion de sa technologie (pour un maximum de 40 année) afin de pouvoir utiliser le gaz naturel ?

Référence :  
Mise en contexte  
Page : 2-13

Préambule :

Il est mentionné dans le document, que la densité de la population est un facteur a respecté face à l'éventualité de l'implantation d'un port méthanier. Le village de Cacouna est composé de plus de 1000 personnes et ce sans y avoir compté nos enfants. De plus, il est a noté que des résidences se retrouvent à moins d'un kilomètre de l'endroit où sera construit le port méthanier.

Question :

Est-ce que la population de Cacouna est-elle moins importante que la population de Lévis où toute autre municipalité du Québec ?

Est-ce qu'il faut comprendre que 1000 personnes blessées à Cacouna, en lien avec un accident du port méthanier serait probablement moins dommageable?

Référence :  
Section Mise en contexte du projet  
Page

Préambule :

Il est mentionné dans l'étude d'impact, qu'une technologie de pointe sera utilisée aux fins du projet. D'ailleurs, un des promoteurs déjà mentionné que certains matériaux se trouvent juste en Europe.

Leur étude fait état que 60 % des emplois seront comblés par la main d'œuvre local.

C'est chiffre, sont surprenant compte tenu que la situation au Québec et dans notre région démontre qu'il y a pénurie de main d'œuvre spécialisée dans le domaine de la construction. Même si Energie Cacouna semble avoir fait une démarche de formalité, au début de son projet, auprès des institutions scolaire, nous sommes perplexes face aux éventuels emplois qui seront créé dans notre région.

Question :

Nous aimerions avoir la liste des technologies de pointe qui sera utilisé par Énergie Cacouna afin de mieux identifier quelles entreprises de la région seront en mesure de travailler avec cette technologie ? Est-ce que les prévisions concernant les emplois dans notre région sont vraiment ajusté a une main d'œuvre qui demande une grande spécialisation ?

Quelles actions Énergie Cacouna va entreprendre pour respecter l'affirmation que 60 % seront comblés par la main d'œuvre local ?

Est ce que les soumissions des entreprises locales seront vraiment privilégié par Énergie Cacouna ?

Référence :  
Section 7 Évaluation des impacts sur le milieu humain  
Page : 7-11

Préambule :

L'implantation d'une telle entreprise amènera une augmentation de la circulation routière, ce qui aura sans doute beaucoup d'impact sur l'augmentation du nombre d'accident, détérioration de la route, augmentation du bruit et de la pollution à Cacouna

Question :

Quelles seront les dispositions d'Énergie Cacouna afin d'éviter les accidents et drames humains qui pourront survenir suite à l'augmentation du transport routier ?

Dans votre document, vous convenez que les dommages causés à la route seront défrayés par Énergie Cacouna, comment les dommages seront jugés et est-ce qu'une entente fut signée avec la municipalité ?

Référence :  
Section 7 Évaluation des impacts sur le milieu humain  
Page : 7-11

Préambule :

Cacouna est reconnu pour sa tranquillité, sa beauté des paysages, de ses maisons et bien entendu à cause de son environnement sain et son parc écologique (marais et montagne de Gros-Cacouna). Plusieurs gens viennent se promener dans la montagne où nous y trouvons des sentiers pédestres qui furent aménagés.

Même si vous en faite très peu mention dans votre étude d'impact, nous savons que l'arrivée d'un port méthanier aura des impacts sur le tourisme dans le village de Cacouna et de ses différents milieux écologiques. De plus, trois hectares de terrain seront monopolisé par l'entreprise, ce qui veut dire qu'une certaine partie de la montagne sera détruite et compte tenu du périmètre de sécurité, une partie de la montagne ne sera plus accessible à sa population et même au tourisme qui viennent y admirer le paysage, les oiseaux et même la faune marine (bélugas).

Questions :

Quelles seront vos engagements pour palier à la diminution du tourisme et qu'est ce qui adviendra du sentier pédestre que nous retrouvons à l'ouest de la montagne de Gros-Cacouna ?

Comment allez vous réussir à assurer la tranquillité de cet endroit lorsque nous nous trouvons à moins de 500 mètres de l'emplacement des installations industrielles d'Énergie Cacouna ?

#### Références :

Section Évaluation des impacts sur le milieu humain

Pages : 7-14

#### Préambule :

Il est mentionné dans le document que la mise en place d'un camp de travailleurs seraient aussi envisagé si la région avait de la difficulté à répondre au besoin d'héberger des travailleurs.

Comme il fut remarqué dans quelques villes au Québec ou des camps furent érigés, cela amène plusieurs changements sur la dynamique de la communauté. De plus, une autre inquiétude, c'est que la municipalité a des problèmes reliés à un manque d'approvisionnement en eau depuis quelques années.

#### Questions

Compte tenu, que l'entreprise ne mentionne quasiment aucun impact social sur sa communauté avec la construction d'un camp, nous nous questionnons sur la pertinence de leur étude, quand nous savons fort bien que l'arrivée d'un nombre aussi important de travailleurs dans un petit village pourrait avoir un impact sur les problèmes sociaux tels (augmentation des petits délits parfois en lien avec consommation d'alcool et réseau de drogues qui pourrait s'implanter à Cacouna compte tenu du potentiel. Population de travailleurs, hommes 20-40 ans, ).

Est-ce que des délits reliés à des actes de violence sexuelle (peut-être même envers des mineurs) pourrait être augmenté ?

Est-ce que les problèmes de famille ou de couple pourrait augmenté compte tenu de l'augmentation de la population d'homme dans le village ?

Quels seront les nombreux coûts sociaux reliés aux bouleversements que vivront la communauté avec l'arrivée massive de ces travailleurs?

#### Référence :

Section Évaluation des impacts sur le milieu humain

Pages 7-19

#### Préambule

Dans le document d'Énergie Cacouna, celui-ci croit que l'arrivée de l'entreprise n'aura pas d'impact sur la valeur des maisons et que selon eux, le coût des assurances pour nos propriétés ne devrait pas augmenter. De plus, dans une étude réalisé à Harpswell (ancien site où Trans-Canada Pipelines voulait s'installer avant d'avoir un refus de la population) situé dans l'état du Maine, un groupe d'expert (Yellow Wood) a réalisé une étude socio-économique démontrant que les propriétés pouvaient subir une dépréciation de 15 à 50% lorsqu'il se trouvait à l'intérieur d'un rayon de 3.2 km du port méthanier.

#### Questions :

Nous aimerions savoir sur quelle étude vous vous êtes fier pour émettre de telle conclusion ?

Est-ce que vivre à côté d'un site industriel, représentant des facteurs de risque concernant notre sécurité, n'aura pas un impact négatif sur la valeur de nos propriétés et sur le coût de nos assurances ?

Si la compagnie d'Énergie Cacouna est vraiment certaine qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur les assurances et la valeur de vente des maisons, est-ce qu'elle est prête à s'engager auprès de la

population de Cacouna, à payer le surplus reliés à l'assurance des propriétés et même de payer pour les coûts reliés à la dépréciation des demeures lors de la vente?

Référence :  
Section Évaluation des impacts sur le milieu humain  
Page :7-56

Préambule :  
Energie Cacouna croit qu'il y aurait des coûts reliés à des ajouts pour assurer la sécurité de la municipalité. La compagnie s'engage à payer ses dépenses.

Question :  
Quels en seront les coûts et afin d'améliorer quelles facettes de la sécurité ?  
Est-ce qu'une entente fut réalisé avec la municipalité ?

Référence :  
Section Évaluation des impacts sur le milieu humain  
Page :7-56

Préambule :

Nous savons qu'une telle construction et autant d'homme sur un chantier demande un approvisionnement important tant en eau potable que pour permettre la construction. Il est même mentionné qu'Énergie Cacouna serait indépendant de notre système d'aqueduc.

Question :  
Est-ce que vous êtes certain de ne pas vous connecter à notre système d'aqueduc et si oui, combien de gallon d'eau allez-vous pomper des puits d'eau de Cacouna par jour

Référence :  
Section Évaluation des impacts sur le milieu humain  
Page :7-57

Préambule :  
Il est mentionné que l'eau utilisé lors de l'exploitation du port méthanier sera évacué dans le fleuve St-Laurent. Comme vous le savez probablement, la zone maritime en face de Cacouna est très riche et fragile au niveau de son écosystème.

Questions :  
Combien de gallon d'eau à la minute sera rejeté dans le fleuve ?  
Quelle sera sa température ?  
Quelle impact aura cette eau douce à une température plus élevé que le fleuve sur l'écosystème du fleuve ?

*Louis-Etienne Vigneault-Cadhin*

6